



Cour  
Pénale  
Internationale  
International  
Criminal  
Court

Le Greffe  
The Registry

## ANNEX II

Public

---

*Solemn undertakings executed in conformity with Article 5 of the  
Code of Professional Conduct for counsel (ICC-ASP/4/Res.1)*

**Cour  
Pénale  
Internationale**



**International  
Criminal  
Court**

### Engagement du conseil

comme exigé par l'article 5 du Code de conduite professionnelle des conseils

Nom du conseil : M. J. J. Boucraïs

Je déclare solennellement que je remplirai mes devoirs et exercerai ma mission devant la Cour pénale internationale avec intégrité et diligence, honorablement, librement, indépendamment et consciencieusement, et que je respecterai scrupuleusement le secret professionnel ainsi que les autres devoirs imposés par le Code de conduite professionnelle des conseils auprès de la Cour pénale internationale.

Fait à

La Haye

Date:

le 5 juin 2011

Signature du conseil

Pour le Greffier